



VILLE DE LE PORT

Affiché le 26/02/2024

**Dossiers déposés du 19 février au 26 février 2024**

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
---------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------------

**DECLARATION PREALABLE - CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS NON SOUMIS A PERMIS**

26/02/2024	DP 974407 24 G0019	Madame NATACHA DELIRON	39 Rue de la Martinique 97420 Le Port	POSE PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE SUR TOITURE BETON (20M2°
------------	--------------------	------------------------	--	--

**PERMIS CONSTRUIRE**

21/02/2024	PC 974407 22 A0069 M02	Monsieur HEINZ Eric TDH GROUP	4 Impasse des Piments 97420 Le Port	
------------	------------------------	-------------------------------	--	--

**Dossiers déposés du 19 février au 26 février 2024**

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
---------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------------

**PERMIS CONSTRUIRE**

20/02/2024	PC 974407 21 A0010 M02	Monsieur MESCHERIAKOFF VALERY APPRENTIS D'AUTEUIL	99 Avenue du 20 Décembre 1848 97420 Le Port	<p>La présente demande de permis de construire concerne la construction du campus de formation professionnelle du lycée Saint-François Xavier du Port.</p> <p>Une première phase du projet, réalisée, a été de rénover le bâtiment de l'Actisem (Bâtiment A) afin de le réhabiliter en salles de classes. La seconde phase, concernée par cette demande de permis, est la création de 4 bâtiments en R+2 (Bâtiments B), pour y loger le lycée, et deux bâtiments de plain-pied pour les ateliers (bâtiments C et D). L'ensemble est relié par un axe piéton structurant, permettant de donner une unité au projet.</p> <p>L'implantation des bâtiments, la ventilation naturelle ainsi que la forme bâtie ont été réfléchis de manière à devenir une architecture bioclimatique. Les démolitions portent sur la parcelle BC 353. Il s'agira d'évacuer quelques conteneurs présents et de démolir une petite maison.</p>
------------	---------------------------	---	---	---